

*Bernard Debarbieux et Marius Schaffter*

Y a-t-il une question périurbaine ?

In Loudiyi S., Bryant C.R, Laurens L., (2008). - Territoires périurbains et gouvernance. Perspectives de recherche. Editions du Laboratoire développement durable et dynamiques territoriale, Université de Montréal, pp 13-21.

Y a-t-il une question périurbaine ? On peut le penser à voir le nombre de publications scientifiques, de rapports et de textes législatifs et réglementaires, qui ont vu le jour sur ce sujet ces dernières années dans de très nombreux pays du Nord. Mais est-ce que pour autant tous les auteurs et tous les textes parlent du même objet ? On peut en douter face à la diversité des thèmes par lesquels on appréhende la périphérie des villes<sup>1</sup>, face aussi à la diversité des points de vue, critiques ou bienveillants, à l'égard des pratiques sociales qu'on y observe. Ce texte se propose de réfléchir à une autre forme de diversité, celles des formes de spatialité et de territorialité par lesquelles analyses et préconisations sont conçues par les uns et les autres. Il suggère que les façons de penser la nature spatiale et territoriale des phénomènes analysés et des contextes auxquels on les rapporte est essentielle dans les diagnostics et les évaluations, savantes et normatives, relatives à la réalité visée. Il suggère aussi qu'une telle façon de faire permet de circonscrire quelques uns des enjeux du traitement politique de cette « question », sous toutes les formes qu'elle est amenée à prendre.

Qu'entendra-t-on ici par « formes de spatialité et de territorialité » ? La spatialité fera référence à la nature morphologique des configurations dans l'espace que prennent les phénomènes décrits. La territorialité fera elle référence à la qualité des rapports qu'entretiennent les individus, les collectifs et les institutions sociales et politiques à ces configurations et aux éléments qui la composent. Comparée à la spatialité, la territorialité telle qu'elle est entendue ici est donc moins affaire de formes et de pratiques, que de valeurs associées aux formes et de qualités associées à ces pratiques.

On se propose alors de différencier les pratiques individuelles et sociales et les initiatives publiques selon les types de spatialité et de territorialité que prennent les unes et les autres. A cette objectif analytique, voire typologique, cette contribution en ajoute un autre, plus théorique. La proposition qui suit suggère que l'articulation entre les différents phénomènes pris en compte ici - pratiques et vécu des protagonistes, morphologie des territoires et régulations politiques et institutionnelles - , quand elle existe, est conditionnée par une articulation des formes de spatialité et de territorialité correspondantes.

---

<sup>1</sup> Bien que son argumentation tienne compte des sens précis et variables que l'on donne aux mots, ce texte considèrera que les expressions « espaces périurbains » et « périphéries d'agglomérations » sont strictement synonymes.

On comprend alors que ce texte vise à traiter de la question périurbaine comme une construction sociale en proposant des éléments de compréhension relatifs aux interrogations suivantes : A quelles formes de spatialité et de territorialité correspondent les pratiques et les représentations des différents protagonistes de ce type d'espace ? Dans quelle mesure la similarité ou la différence des formes de spatialité et de territorialité contribue-t-elle à construire le consensus ou le dissensus ? Y a-t-il des agencements de protagonistes invoquant chacun des formes privilégiées qui permettent de coupler diagnostic et action publique autour de propositions normatives, à l'image de ces « communautés épistémiques » dont on a pu dire qu'elles jouaient un rôle décisif dans la conception et la mise en œuvre des initiatives au sein des organisation intergouvernementales ?

Pour traiter de ces interrogations, on s'appuiera, dans la foulée d'une proposition publiée antérieurement<sup>2</sup>, sur l'identification de trois formes de représentations qui, ensemble, conditionnent la mise en cohérence du diagnostic et du traitement politique de la question : les représentations expertes (avec les formes d'objectivation, statistique ou cartographique notamment, qui sont les leurs), les représentations territoriales des protagonistes concernés<sup>3</sup> et les formes de représentation politique jugées pertinentes pour traiter des problèmes préalablement circonscrits. L'articulation ou la non-articulation de ces trois formes de représentations sera étudiée pour trois types de problématisation dans lesquelles on a regroupé plusieurs diagnostics et plusieurs propositions politiques relatives aux périphéries urbaines contemporaines. La structure de ce texte permet d'explorer chacune de ces problématiques et de reprendre l'ensemble dans la conclusion.

## La problématique spatialiste et la pensée du puzzle

Une première façon de problématiser la question périurbaine consiste à substantiver un nouveau type d'espace - « le périurbain » - et à concevoir ce dernier comme le troisième terme d'un triptyque venu compléter le traditionnel couple ville-campagne. On parlera à son endroit de « problématique spatialiste ». Cette façon de procéder consiste à faire le constat d'un brouillage des spécificités respectives de la ville et de la campagne, et de l'apparition d'un type d'espace intermédiaire qui emprunte à l'une et à l'autre certains de leurs caractères.

Avant d'être brouillée par l'émergence de cette périphérie, cette ville et cette campagne étaient pour les spécialistes du territoire deux formes idéal-typiques de l'agencement des faits spatiaux, deux formes que tout opposait : la morphologie du

---

<sup>2</sup> Bernard Debarbieux et Martin Vanier, 2002, Ces territorialités qui se dessinent, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.

<sup>3</sup> On entend par là non seulement les représentations des lieux, des paysages et des territoires qui constituent un domaine particulier des représentations sociales, mais aussi, bien que cela ne soit pas très usuel, les représentations de soi et des collectifs sociaux vis-à-vis desquels les individus se situent, du moment qu'ils procèdent en cela par une qualification des lieux ou des pratiques de l'espace. Ces représentations participent donc de ce que l'on appelle généralement la territorialité.

bâti, les fonctions économiques et culturelles, les caractéristiques sociales des populations respectives, entre autres. Dans le même temps, ville et campagne sont devenues des catégories statistiques et administratives utilisées par les États modernes pour organiser la vie publique. Les formes de gouvernement politique y sont différentes, même si les statuts très particuliers dont bénéficiaient les villes d'ancien régime ont tendu à disparaître. Quant à l'imaginaire social, il s'est emparé de ce couple de catégories pour associer à chacune des images, des mythes et des récits qui eux aussi travaillent le contraste, même si les contenus de cet imaginaire varient selon les pays et les aires culturelles. Villes et campagnes constituent donc deux catégories bien ancrées dans le système de représentations qui a cours dans notre civilisation, système qui combine représentations sociales, savantes et politiques certes différentes de nature, mais néanmoins complémentaires.

L'émergence des périphéries urbaines a remis en cause ce tableau dualiste. La raison ne tient pas tant à l'apparition d'un type d'objet nouveau qu'à l'impossibilité de penser ces périphéries à l'aide de caractères ou d'attributs qui leur soient spécifiques. Au contraire, les descripteurs qu'on leur associe usuellement empruntent tantôt à la catégorie ville (p. ex. le statut social de certains habitants et la nature des services nouvellement installés), tantôt à la catégorie campagne (p. ex. la faible densité du bâti, le paysage, la présence de l'agricole et la place du vernaculaire). Si certaines théories ont alors proposé de faire perdre à la notion de ville son acception traditionnelle, bornée, pour la déployer à l'échelle de régions entières (la « ville-pays », la « ville-territoire »), quitte à renoncer à l'idée de densité (« città diffusa ») qui sert souvent à la caractériser, d'autres ont préféré maintenir la ville dans les limites morphologiques de l'agglomération et imaginer un espace autre, parfois qualifié de « tiers », qui serve d'entre-deux. Cette option a été retenue par plusieurs administrations statistiques nationales qui, en France, en Allemagne, en Belgique et aux États-Unis, ont officialisé l'existence d'un type d'espace compris entre agglomération morphologique d'une part, et région (ou aire) urbaine d'autre part. Dans tous ces cas là, le périurbain comme objet de connaissance a pris la forme d'une aire conçue conformément au modèle de pensée spatial qui a prévalu dans les conceptions classiques de la ville et de la campagne : un ensemble d'unités administratives de base, clairement délimité, faisant office de couronne entre les deux types d'espace. Ce faisant, on a identifié et institué une substance périurbaine de nature éminemment spatiale.

Toutefois, cette façon de procéder a suscité des représentations très simplifiantes de la réalité périurbaine. Les espaces correspondants ont été largement assimilés à leur phénomène le plus emblématique - les migrations dites tantôt pendulaires, tantôt alternantes - et aux adeptes de ces pratiques - pendulaires, navetteurs, *commuteurs*, entre autres - au point que dans la plupart des pays concernés, c'est la mesure de cette pendularité qui définit l'aire périurbaine elle-même. Le monde académique a également porté l'essentiel de son attention sur cette population en prenant parfois le risque d'en présenter un visage moyen : les habitants des aires périurbaines en France sont souvent présentés comme des ménages modestes soucieux d'accéder à la propriété, sensibles dans leur comportement électoral aux thèses conservatrices et populistes. Or cette

représentation des pendulaires constitue un artefact statistique et cartographique qui traite les aires correspondantes comme des ensembles uniformes, parfois même sans mettre en scène ou en image les informations relatives aux étendues que l'on trouve au-delà de l'aire dite périurbaine. Il n'y a là rien d'inexact, rien qui s'apparente à de la manipulation statistique ou graphique, juste un effet que l'on n'ose qualifier de pervers d'une tentation spatialiste dans le traitement du phénomène.

Toujours dans le contexte français, cette tentation spatialiste est allée encore au-delà. La réflexion politique sur la taille et les compétences des collectivités locales conduite à la fin des années 1990 a incité de nombreux protagonistes à voir dans les intercommunalités et les territoires de projets institués une innovation, sinon une solution, politique à la question périurbaine. Une véritable convergence d'acteurs, dans laquelle on propose de voir une communauté épistémique<sup>4</sup>, scientifiques, représentants de l'administration, élus et techniciens s'est produite autour d'un type de diagnostic géographique (la transformation matérielle et sociale des périphéries d'agglomérations), de diagnostic politique (par exemple, mettant notamment en avant l'impuissance des collectivités de base dans la gestion des conséquences de ces transformations) et de solution politique (création de niveaux de réflexion, de décision et de gestion supra-communaux). Décentralisation et marketing territorial aidant, ces pays et autres communautés de communes nouvellement institués se sont fait forts de porter à leur échelle la réflexion et la communication sur les projets collectifs en matière d'aménagement, de développement et de valorisation des ressources locales, notamment les plus symboliques d'entre elles (p. ex. patrimoine et paysage.). Dans ce cas précis, le bouclage entre les façons de penser les problèmes territoriaux, la production et le traitement de l'information, et les échelles de la régulation institutionnelle est complet. Le paradigme spatialiste qui a isolé un nouvel objet spatial dans l'entre-deux de la ville et de la campagne a trouvé là, entre une forme clairement représentable, des types sociaux clairement identifiés et des formes d'organisation politique adaptées, sa traduction la plus achevée.

Il n'est pas étonnant de constater que ce paradigme triomphe là où une culture savante et politique de l'espace, déclinant la figure du puzzle, s'est forgée de longue date. En effet, dès le 18<sup>e</sup> siècle, l'Europe occidentale et la France en particulier inventent ou perfectionnent d'une part la démocratie représentative à base territoriale (les élus du peuple étant désignés dans le périmètre d'une circonscription et mandatés par le collectif qu'ils représentent) et une pensée géographique par objets et classes d'objets (la description géographique procédant dès lors par identification d'objets spatiaux circonscrits, chacun relevant d'une classe autonome - telles que bassins versants, massifs de montagnes, et villes -). Traiter du phénomène périurbain sur ce modèle cognitif s'inscrit donc dans un habitus de longue durée qui, d'une certaine façon, a fait ses preuves.

---

<sup>4</sup> Qui se singularise même par le vocabulaire employé. En effet, nulle part plus qu'en France on ne voit le terme « périurbain » être substantivé (« le périurbain » pour désigner un espace), alors que dans les autres pays francophones, on semble préférer que le terme continue de qualifier : des espaces, des communes, des paysages, des modèles de construction, entre autres. Dans le même ordre d'idée, la communauté française préfère parler de migrations alternantes quand d'autres parlent de pendularité.

Néanmoins, comme l'ont remarqué beaucoup d'auteurs, cette façon de problématiser la question périurbaine laisse de côté le thème des spatialités et des territorialités des habitants et usagers des lieux concernés. Cette oblitération n'est pas sans enjeu puisqu'on attend de ces derniers qu'ils contribuent à légitimer et à rendre opératoire la gestion des aires périurbaines promue par ce mode de pensée. Or les spatialités et les territorialités des habitants et usagers sont très hétérogènes et plusieurs des configurations observées rendent délicat leur couplage au modèle en question.

## **La problématique habitante et la quadrature de l'archipel**

En effet, des enquêtes récentes soulignent la diversité sociale des habitants et des acteurs économiques des aires périurbaines, et la diversité plus grande encore des agencements spatiaux et des investissements territoriaux qui sont les leurs.

Dès lors, si l'on attache de l'importance à leurs pratiques et à leurs représentations, les pendulaires que la problématique spatialiste incite à percevoir sur un mode homogène doivent être distingués selon plusieurs types de trajectoires sociales et spatiales : nouveaux habitants venus de la ville voisine, nouveaux habitants venus d'autres régions, descendants de familles locales, paysannes ou modernistes, qui ont basculé sur le marché du travail urbain, entre autres. Tous ont adopté, par choix ou par contrainte, des modes de spatialité éclatée, qui vont des formes les plus simples (couplage élémentaire de l'environnement domiciliaire et du lieu de travail), aux plus complexes (pour les personnes investies dans de nombreuses activités sociales, comme dans le cas de nombreux anciens habitants de la ville voisine), dont on a remarqué qu'elles s'organisaient souvent à l'intérieur de « secteurs ». Simples ou complexes, ces formes de spatialité s'apparentent à des systèmes de lieux articulés entre eux par des pratiques de mobilité.

Les formes de territorialité de ces mêmes pendulaires sont plus diverses encore, puisqu'elles ne sont pas homogènes parmi ceux qui adoptent des formes de spatialité comparables. Si certains investissent très peu l'espace qui environne le lieu du domicile, parfois au prix d'un surinvestissement du domicile lui-même, d'autres au contraire, y compris parmi les nouveaux habitants, ont tissé de nombreuses relations sociales de proximité, notamment sous la forme d'engagements associatifs et politiques. Dans le même temps, l'investissement territorial par les uns et les autres des lieux complémentaires de leur espace de vie a pris des formes tout aussi contrastées. Les adeptes de « la ville au choix » ont pu être vus comme représentants prototypiques de nos sociétés hypermodernes dans lesquelles les individus composeraient leur vie quotidienne autour de plusieurs rôles sociaux, de sentiments d'appartenance variés et complémentaires, constitutifs les uns et les autres d'identités personnelles complexes : le pendulaire serait, pour les individus correspondant à ce cas de figure, celui qui agencerait des temps, des lieux et des activités hétérogènes dans un projet de vie complexe porteur d'une identité

résolument singulière. On a même suggéré que les pratiques de déplacements entre ces lieux pouvaient elles aussi être l'objet d'investissement de type territorial.

En outre, les pendulaires ne sont pas les seuls protagonistes des périphériques urbaines. On y rencontre aussi des individus et des ménages installés tout aussi récemment, avec des motivations affichées comparables, mais qui n'ont pas ou plus d'activité professionnelle « en ville ». On y rencontre encore des acteurs économiques qui accompagnent les migrations résidentielles et participent du desserrement des activités en suivant leur clientèle et en tirant avantage d'un bon rapport entre le prix du foncier et les conditions d'accessibilité. On y rencontre enfin des représentants des familles installées depuis des générations qui ont peu modifié leurs espaces de pratiques et leurs territorialités, si ce n'est qu'ils tirent souvent avantage des transformations récentes de leur environnement : plus de services commerciaux, un retour des services publics, et une plus-value foncière significative pour les familles d'agriculteurs. Les protagonistes des transformations des grandes périphéries urbaines sont donc divers et dotés de spatialités et de territorialités hétérogènes pour lesquelles on commence à disposer de représentations scientifiques assez nombreuses.

Quelle forme de représentation institutionnelle peut-on envisager de concevoir et de mettre en œuvre pour circonscrire et gérer le bien commun de cet ensemble de personnes ? On a suggéré que des formes de gouvernement soient organisées à l'échelle des régions urbaines pour englober la plupart des lieux pratiqués par les pendulaires, mais aussi pour prendre en compte les mobilités de ceux qui ne le sont pas, citadins usagers occasionnels de la périphérie urbaine ou encore habitants de cette périphérie qui pratiquent la ville-centre ou ses marges sans raisons professionnelles. Au demeurant, cette option, si elle innove sur les dimensions spatiales de l'entité visée, reste conforme au modèle classique de la territorialité politique. Toutefois, elle prend le risque d'être peu en adéquation avec la plupart des formes de spatialité et de territorialité habitantes observées. Ainsi elle peut paraître étrangère aux pratiques et aux préoccupations dominantes des non-pendulaires qui, même quand ils sont des usagers occasionnels de la ville voisine, ne se reconnaissent généralement pas en elle. Par ailleurs, les pendulaires investissent la région urbaine de façon très sélective et sur un mode très différencié. La plupart cultivent des représentations très contrastées de l'espace correspondant, gardant clairement à l'esprit un distinguo entre ville et campagne, voire banlieue, à l'image des non-pendulaires en l'occurrence. Ils continuent de « travailler en ville » mais ont fait le choix d'« habiter à la campagne » et ont en général une claire idée de l'environnement urbain ou rural dans lequel ils inscrivent leurs diverses activités. Dans de très nombreux cas, c'est même cette mise en distance de la ville qui a motivé leur choix résidentiel. Contrairement à un mode de pensée qui prévaut parfois dans les milieux académiques et politiques, leur campagne n'est pas devenue, à leurs yeux, une composante de l'espace urbain ; il reste tout autre et doit continuer de le rester. Dès lors, sauf à invoquer un intérêt collectif dont il resterait à préciser les termes, la région urbaine comme entité politique ne peut être qu'imposée à la plupart de ceux auxquels elle s'adresserait.

En deçà de la région urbaine, il est un autre enjeu politique qui a renouvelé l'exercice des responsabilités correspondantes. C'est celui du voisinage. On a souvent mis le doigt sur les problèmes engendrés par la coexistence, en périphérie urbaine, d'individus porteurs de cultures rurales, paysanne ou moderniste, d'une part et des pendulaires davantage emprunts de modes de vie citadins, d'autre part. Les médias se plaisent à rapporter, souvent sur le mode de l'anecdote, parfois avec une réelle finesse d'analyse, des micro-récits qui montrent que ce qui est dans l'ordre des choses pour les premiers (le tas de fumier, le battement des cloches, le chant du coq) peut être perçu comme une nuisance par les seconds. De même on a compris que la valeur attachée par les uns et les autres aux mêmes lieux différait au point d'engendrer elle aussi de micro-conflits : pour les premiers, les champs et les prairies sont la ressource économique principale et peuvent à ce titre être le support des techniques de production les plus efficaces, quand pour les seconds ils sont une composante du paysage ou une aménité, lieux à consommer donc dans des pratiques récréatives ou contemplatives. Dès lors, quand les valeurs et les fonctions attachées aux composantes de l'espace local diffèrent, quand la légitimité des pratiques des uns est contestée par les autres, on a bel et bien affaire à l'expression d'une difficulté à concevoir un bien commun d'échelle locale qui pourrait fonder une pratique politique pleine et entière.

Les réponses politiques apportées à ce problème sont généralement prises en charge par les municipalités, parfois aidées d'acteurs associatifs et d'administrations. Ces politiques visent principalement à multiplier les contacts avec les diverses populations qui peuplent ces espaces pour faciliter leur interconnaissance, parfois à organiser la complémentarité des besoins et des attentes des uns et des autres (p. ex. en matière de vente directe des produits locaux, et en matière de gestion du paysage et de l'affectation des sols). Mais quand bien même les interactions sociales dans les espaces périurbains font l'objet d'un traitement politique, plus (sur le modèle du projet territorial) ou moins (sur le modèle du conseil de copropriété) ambitieux, l'entité spatiale pour laquelle ce traitement serait mis en œuvre ne serait jamais motivée que par un modèle spatial prévalent, celui du voisinage. Il laisserait donc en friche toutes les autres facettes de la question périurbaine, notamment celle de la mobilité.

En d'autres termes, compte tenu de la diversité des types de spatialité et de territorialité en présence, il semble illusoire de prétendre restaurer, sur les modèles anciens, des sociétés locales dans les espaces périurbains où l'on aurait fait le constat de leur affaiblissement ou de leur disparition. Le modèle de la société villageoise auquel on se réfère parfois, y compris certains des protagonistes, semble relever davantage de l'imaginaire collectif que du projet politique. Il est sans doute aussi périmé que le modèle du quartier dans les centres-villes : des recherches récentes ont montré que s'il existe parfois une réelle sociabilité de proximité dans ce que l'on appelle encore parfois des quartiers, elle ne présente plus des formes de liens forts et de régulation sociale intense qu'on a pu y trouver. Mieux, derrière l'invocation du quartier, on a pu reconnaître d'une part un goût de certains tenants du « retour en ville » pour l'immersion dans un environnement pittoresque et cosmopolite assorti de liens sociaux particulièrement ténus, et d'autre part une propension des élus des

villes-centres à s'en servir comme prétexte d'une concertation-participation soucieuse d'afficher leur proximité avec les habitants. Si les recherches semblent rares sur ces sujets dans les espaces périurbains, on est tenté de suggérer ici que l'invocation de la société villageoise, en particulier par les nouveaux habitants, peut relever des mêmes motivations.

## La problématique de l'intérêt collectif et la stigmatisation

Une troisième façon de problématiser la question périurbaine consiste à l'appréhender du point de vue de l'intérêt général tel qu'il est conçu à une échelle plus large encore que celle de la région urbaine. Dès lors, elle nécessite un autre cadrage politique, spatial et institutionnel, celui de l'État-nation par exemple, voire même un cadrage supranational pour un peu que des instances ou certains protagonistes disposent de quelques arguments pour faire prévaloir cette échelle.

Deux exemples parmi beaucoup d'autres possibles peuvent illustrer cette troisième problématisation : celui de la mobilité, et celui de la ségrégation sociale.

- Dans nos sociétés modernes, la mobilité et le libre choix de la résidence ont un temps été considérés comme deux expressions du besoin et de la réalisation de l'autonomie individuelle. Mais les pratiques qui ont découlé de cet imaginaire et de ces politiques ont conduit à une multiplication et à une dispersion des mouvements, un engorgement des infrastructures et une forte consommation énergétique, autant de faits devenus des problèmes quand le développement des infrastructures n'a pas suivi l'évolution des besoins, quand un souci de consommation mesurée de l'espace et de l'énergie s'est fait jour, notamment au nom du développement durable. Dans ce nouveau contexte, le développement de la pendularité a été perçu comme une des causes de l'émergence de ces problèmes.

Le traitement politique de ces nouveaux problèmes prend deux formes principales : soit il fait l'objet de politiques générales destinées à réduire les effets jugés néfastes de la mobilité en tant que telle (par exemple une politique fiscale de dissuasion sur la consommation de carburants) ; soit il est ciblé sur des espaces pour lesquels les enjeux sont considérés comme plus importants. Les périphéries urbaines sont de ceux là avec ici et là, des politiques de régulation du marché foncier ou encore des restrictions financières aux déplacements individuels vers la ville-centre (péages urbains).

- Parallèlement à l'essor de la mobilité, longtemps souhaité et encouragé, nos sociétés ont longtemps considéré que le desserrement de l'habitat rendu possible par cette même mobilité était une chance en vue d'une distribution plus harmonieuse des personnes et des activités dans l'espace, d'un allègement de la pression foncière et immobilière dans les agglomérations et donc d'une

amélioration des conditions de vie des populations économiquement défavorisées. La mise à distance des résidences du centre des villes a même été prônée pour réduire les effets des nuisances urbaines sur les individus. Elle a aussi servi d'instrument de la distinction sociale comme l'attestent les exemples très précoces des campagnes vénitiennes du XVII<sup>e</sup> siècle et anglaises du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècles. Mais les mouvements qui sont issus de cet imaginaire de l'espace ont conduit à de nouvelles formes de ségrégation sociale avec la relocalisation des hauts et des bas revenus, dans des types d'espace ou des zones spécifiques : gentrification, appauvrissement de certaines banlieues d'habitat collectif, poches de pauvreté dans des régions rurales peu convoitées où des ménages très modestes peuvent s'installer à moindre frais, apparition de régions périphériques à haut standing socio-économique dans des paysages à longue et ancienne valeur touristique (p. ex. moyenne vallée de l'Hudson, Gâtinais au sud-est de Paris, rives des lacs alpins). Cette redistribution résidentielle est certes de plus grande ampleur que celle qui est intervenue dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle au sein des principales villes de la Révolution Industrielle ; elle porte surtout sur des étendues bien plus considérables.

Comme dans le cas de la mobilité, ces phénomènes ont été progressivement perçus comme autant de problèmes susceptibles d'être appréhendés à une échelle nationale tout comme à l'échelle de périmètres circonscrits. A ce propos aussi, les périphéries d'agglomérations ont parfois été pointées du doigt mais pour des raisons diamétralement opposées : tantôt l'importance des ménages à revenus modestes faisait craindre un processus de paupérisation alimenté par le coût du crédit et des carburants ; tantôt la concentration de ménages à hauts revenus faisait craindre des effets de ségrégation d'une ampleur nouvelle.

Dans un cas comme dans l'autre, l'attention relative aux périphéries urbaines ne doit pas surprendre puisque les pratiques qu'on y rencontre contribuent aux problèmes identifiés. Toutefois, on est aussi tenté de penser qu'elle participe d'un processus de stigmatisation. En effet, la pendularité a fréquemment été érigée comme prototype des pratiques de mobilité génératrices de nuisances majeures. Pourtant, cette dernière n'est certes pas la seule à contribuer à ces problèmes ; les mobilités interurbaines et internationales semblent croître plus vite encore, et parfois à des coûts environnementaux plus importants (notamment pour les transports aériens). On observe aussi un développement rapide de mouvements similaires, mais de très longue portée qui ne concernent pas principalement les périphéries urbaines ; on pense notamment au cas, certes marginal mais intéressant et significatif, de grandes stations touristiques en Suisse ou en France que viennent habiter des personnes qui, tirant avantage d'aéroports proches assurant des liaisons à bas prix, travaillent dans de grandes métropoles européennes. Rappelons aussi, pour aller dans le même sens, que la part des déplacements domicile-travail qui servent à définir la catégorie des pendulaires décroît année après année dans les déplacements de personnes dans les pays développés.

Un tel effet de stigmatisation est également perceptible pour la ségrégation résidentielle. Dans un cas comme dans l'autre, les arguments utilisés pour stigmatiser sont souvent d'ordre moral et mettent en cause la responsabilité des individus concernés en matière de pollution, de coûts collectifs ou d'affaiblissement du lien social. Mais le fait que les pratiques pointées du doigt dans les périphéries urbaines existent aussi ailleurs, avec des conséquences parfois plus importantes, donne à penser que le procès trouve aussi ses motifs dans une lecture géographique des choses. A bien y regarder, tout se passe comme si on faisait aux acteurs des périphéries urbaines, acteurs économiques et habitants notamment, le reproche de contribuer ainsi à ce brouillage du *distinguo* morphologique ou fonctionnel entre ville et campagne par le constat duquel ce texte a débuté. Pour le dire autrement, tout se passe comme si on prétendait que ces acteurs n'étaient pas toujours « à leur place », que leurs stratégies de mise à distance ne respectaient pas la nature profonde des lieux, mais aussi que leurs territorialités et les engagements qui leur correspondent n'étaient pas assez coextensives à leur spatialité et aux pratiques qui les composent. Le pendulaire peut alors aisément devenir l'illustration privilégiée de ce qui menace l'ordre de nos sociétés (avec leurs groupes et leurs liens) et de nos territoires (avec leurs mailles et leurs structures) et se voir symboliquement condamné au même titre que les espaces qu'il investit de ses penchants résidentiels. C'est donc une fois encore le hiatus entre des formes hétérogènes de spatialité et de territorialité qui structure la construction sociale du problème, problème qui dans ce cas précis fait l'objet d'une analyse moraliste et normative.

## Conclusion

Dans le concert des contributions sur le sujet, quelle plus-value peut représenter cette typologie des problématiques par lesquelles on tend à traiter la question des périphéries urbaines et une approche par les formes de spatialité et de territorialité ?

Cette façon de procéder nous rappelle qu'il est difficile de traiter simultanément de phénomènes de nature hétérogène (comme la redistribution des résidences et des activités, l'émergence de nouvelles diversités sociales et culturelles, l'encombrement des réseaux et l'émission de gaz à effet de serre). Mais surtout elle montre que les spatialités de ces phénomènes sont elles mêmes hétérogènes, et difficiles à rabattre sur une entité unique, qui plus est incertaine : les périphéries d'agglomérations ou les espaces périurbains.

Elle nous montre aussi que les formes de spatialité et de territorialités qu'on voit à l'œuvre chez les acteurs de ces périphéries se prêtent mal à des formes de représentation politique et de régulation institutionnelle qui continuent de reposer,

faute d'alternative satisfaisante, sur le modèle du maillage de l'espace et le primat du domicile dans la définition du citoyen.

Elle nous montre enfin que la formulation et le traitement de la question périurbaine sont conditionnés par une problématisation fortement moralisatrice et normative qui, tout en étant de portée générale, se rabat sur un type et une échelle d'espace - le « périurbain » - et un type de pratique - la pendularité - qui a valeur d'illustration paradigmatique. Cette façon de faire contient en elle le risque de se tromper d'objet (le problème à traiter est-il la mobilité ou la pendularité?) et d'échelle (le problème à circonscrire est-il lié à une définition et une analyse des périphéries urbaines ou est-il plutôt dans l'articulation des lieux de vie et des espaces de la mobilité généralisée ?)

Dans ces conditions, il convient de renoncer à l'idée qu'un type unique d'entité politique et administrative, sur le modèle de l'intercommunalité à la française, puisse permettre de concevoir et de mettre en œuvre la régulation sociale et politique des périphéries urbaines. Car les pratiques circonscrivent d'autres lieux et espaces à enjeux, comme le voisinage et la région urbaine, pour lesquels des formes de gouvernement ou de gouvernance peuvent être travaillées. Enfin la complexité des questions à traiter dans les périphéries urbaines encourage des fonctionnements institutionnels plus circonstanciels et à géométrie variable. Car si les individus hypermodernes sont capables de composer des systèmes de lieux et d'y déployer des identités individuelles complexes, les collectivités institutionnelles devraient aussi y parvenir pour un peu qu'elles s'émancipent des traditionnels modes de fonctionnement hiérarchiques et emboîtés.